



## **Solidarité avec le peuple palestinien ! Non à la proposition de loi Yadan ! Mobilisons-nous pour le droit et pour nos libertés.**

En ce début d'année 2026, et malgré le cessez-le-feu annoncé le 10 octobre 2025, **la population palestinienne de la Bande de Gaza continue de subir les attaques incessantes de l'armée israélienne**, qui ont fait plus de 400 morts et près de 1200 blessés depuis le 10 octobre, et **des conditions de vie inhumaines** sous des tentes ou abris de fortune, aggravées par des conditions hivernales particulièrement dures. L'armée israélienne continue d'occuper plus de la moitié du territoire de la bande de Gaza et applique d'innombrables restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire pourtant indispensable. Israël, avec l'appui des États-Unis, menace de reprendre des bombardements à grande échelle. Les projets pour les phases suivantes du cessez-le-feu, exclusivement discutées entre Israël et les États-Unis, restent marquées par une logique coloniale et ne laissent aucune place au droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

En Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, la colonisation israélienne se poursuit à marche forcée, le territoire est en état de siège, avec des points de contrôle jusqu'au cœur des villages ; les expulsions d'habitants et les destructions massives d'habitations se poursuivent. Les colons surarmés, protégés par l'armée d'occupation, multiplient les exactions contre les Palestiniens, leurs récoltes, leurs plantations d'oliviers. Plus de 1000 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie depuis octobre 2023.

Plus de 10.000 prisonniers politiques palestiniens sont enfermés dans les prisons israéliennes, dans des conditions inhumaines et au mépris du droit international.

**Le gouvernement israélien vient d'interdire l'entrée à Gaza de 37 ONG internationales qui apportent un soutien indispensable à la population palestinienne.** Le parlement israélien vient aussi de renforcer les mesures d'interdiction des activités de l'UNRWA, alors que cette agence officielle de l'ONU est un maillon indispensable à la survie de la population palestinienne. Alors que les ministres des Affaires étrangères de dix États dont la France ont pointé la gravité de la situation humanitaire à Gaza et les dangers d'une telle décision, le ministre des Affaires européennes Benjamin Haddad et la députée européenne Nathalie Loiseau ont relayé et amplifié les affirmations diffamatoires des officines israéliennes qui ont préparé à cette décision. **Nous demandons leur démission.** Faut-il rappeler aussi que les médias internationaux sont interdits d'entrée à Gaza depuis 27 mois, et que cette interdiction est maintenue trois mois après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ?

**C'est dans ce contexte que l'Assemblée nationale a mis à son ordre du jour la proposition de loi (PPL) présentée par la députée Caroline Yadan** comme « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme ». Cette proposition de loi étend très largement l'utilisation très controversée du délit d'apologie du terrorisme pour réprimer l'expression d'opinions sur des faits liés à des conflits armés. Elle introduit un nouveau délit, celui de la contestation de l'existence d'un État, muselant dans les faits toute critique de l'État d'Israël tel qu'il se définit aujourd'hui et de sa politique. Elle assimile au négationnisme toute « insinuation, comparaison ou analogie » que l'on pourrait faire s'agissant d'Israël. Alors que la lutte contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme est un sujet grave et sérieux qui devrait mobiliser dans l'unité l'ensemble de la population de notre pays, la PPL Yadan l'instrumentalise et la détourne pour en faire une arme contre notre liberté d'expression. **Nous en demandons le retrait immédiat.**

**Au Royaume-Uni**, huit militantes et militants, qui avaient mené une action contre l'industrie militaire israélienne, ont été arrêtés et trois d'entre elles et eux sont toujours en grève de la faim depuis le 2 novembre et **maintenant en danger de mort**. Nous leur manifestons notre solidarité et exigeons leur libération immédiate.

**Nous exigeons :**

- L'accès complet et sans restriction à Gaza de l'aide humanitaire, des ONG internationales, de la presse internationale, et le retrait complet des troupes israéliennes,
- La fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid, et l'exercice du droit au retour des réfugiés palestiniens,
- Le respect du droit à l'auto-détermination du peuple palestinien, et la libération des prisonniers politiques palestiniens,
- Des sanctions contre Israël, qui viole le droit international et les droits humains depuis des décennies,
- Le respect des décisions de la CPI : Netanyahu, sous mandat d'arrêt, ne doit pas pouvoir survoler le territoire français sans être arrêté.

**Nous refusons toute instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme et exigeons le retrait de la PPL 575 « Yadan » de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.**

**Nous appelons à la mobilisation partout en France sur ces mots d'ordre**

**A Paris : rassemblement le mardi 20 janvier à 13h métro Invalides, à proximité de l'Assemblée nationale**

**Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :**

Agir Contre le Colonialisme Aujourd’hui (ACCA) – AFD International – Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA) - AILES Femmes du Maroc – Alternative Communiste - Américains contre la guerre (AAW) – Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre (4ACG) - Apel-Égalité –Association de Solidarité Inter Peuples (ASIP) -Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l’Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - - Confédération Internationale Solidaire et Écologiste (CISE) –Droit-Solidarité – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Femmes Égalité - Forum Palestine Citoyenneté -- La Courneuve-Palestine – La France Insoumise (LFI) – Les Femmes en noir (FEN) – Les Écologistes EELV - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women’s International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) – Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA-A) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) – Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Pour une écologie populaire et sociale (PEPS) – Réseau Coopératif de la Gauche Alternative (RCGA) - Sortir du colonialisme – Union communiste libertaire (UCL) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union étudiante - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) – Union pour la Reconstruction Communiste (URC) - Union Syndicale Lycéenne (USL) - Union syndicale Solidaires